



ÉDITORIAL

Après un an d'existence et cinq numéros publiés, la *Lettre du SCA* évolue afin de mieux répondre à vos attentes. À la demande du CGCA Coffin, directeur central, une réflexion a été menée en début d'année sur le contenu éditorial et la perception de cette publication par ses lecteurs. Le retour d'expérience et les travaux d'un groupe de travail associant les acteurs locaux ont permis de mettre en évidence la nécessité de quelques ajustements de forme et de fond. Trois voies principales d'optimisation ont été identifiées et la rédaction s'est employée à repositionner en ce sens la nouvelle formule de la *Lettre du SCA*. Tout d'abord, gagner en clarté avec une maquette renouvelée et un ton plus direct; ensuite, créer de nouveaux rendez-vous et s'attacher à une périodicité bimestrielle avec six numéros par an; enfin, privilégier le « terrain » en traitant davantage de la vie de nos organismes. L'évolution d'une lettre d'information est toujours un pari; nous espérons que les choix qui ont été faits vous satisferont pleinement.

Bonne lecture à tous.

La rédaction

ACTUALITÉS

Un ravitaillement réussi en urgence

Début mars, à la frontière tunisienne, la situation des populations fuyant la Lybie se dégrade. Le *Mistral*, bateau sur lequel sont formés les officiers-élèves de la Marine depuis le retrait de service du porte-hélicoptères *Jeanne d'Arc*, est en route vers le canal de Suez. Le 2 mars, ce bâtiment, dérotté vers Toulon, demande l'approvisionnement d'un « lot Resevac » au profit de ces populations: 20 tonnes de vivres et des articles spécifiques aux opérations d'évacuation des civils. Les ELOCA de Toulon et de Marseille sont à la manœuvre et le 5 mars à 11 h30,

l'embarquement est achevé: de très nombreuses palettes de rations de combat et d'eau, des couvertures, de la vaisselle jetable, du lait pour bébé, des biberons et autres petits pots; le *Mistral* peut alors mettre le cap au Sud-Est. Les ELOCA de Toulon et Marseille ont démontré leur réactivité pour répondre à une demande opérationnelle, avec l'appui du CESCOF et le relai efficace du GSBdD Toulon. ■

Embarquement de palettes d'eau sur le *Mistral*.



Le CPAC certifié HQSE

Le Centre de production alimentaire de Coëtquidan obtient la quadruple certification HQSE et rejoint les très rares établissements de l'industrie agroalimentaire ainsi certifiés dans les quatre domaines que sont l'hygiène, la qualité, la sécurité et l'environnement. Ces normes visent à gérer la sécurité des aliments (ISO 22000), améliorer la qualité des prestations pour mieux répondre aux attentes des clients (ISO 9001), offrir un bon niveau de santé et de sécurité au travail (OHSAS 18001) et limiter l'impact des activités sur l'environnement (ISO 14001). Elles permettent au CPAC de mettre en place un système de mana-

gement global et efficient. C'est le gage de produits sains, parfaitement adaptés aux besoins du consommateur.

Cette certification délivrée par l'AFNOR couronne un remarquable travail d'équipe de plus de deux ans. Les clés de ce succès: un personnel très impliqué, une réelle prise de conscience et parfois même un changement de méthodes de travail pour y intégrer les principes fondamentaux de la démarche qualité. ■

Le personnel du CPA de Coëtquidan, une équipe motivée au service de ses clients.



sommaire

- P.2** Ressources humaines
Infos RH
Infos formation
Sujet du mois
Transfert des marchés de la DGA au SCA
- P.3** Vie des organismes
La chaîne juridique
- P.4** Brèves • Agenda
À l'honneur
Nos agents ont du talent

photo du mois



L'ESCA de Roanne (Établissement spécialisé du commissariat des armées) réalise le traitement des citernes souples utilisées pour l'approvisionnement en eau courante des théâtres d'opérations. L'atelier de rénovation de l'ESCA assure le lavage, la désinfection, la vulcanisation, le séchage et le reconditionnement pour stockage. Il s'agit ici d'une citerne souple de 21 000 litres; poids à vide: 245 kg, hauteur: 6,4 mètres.

RESSOURCES HUMAINES

INFOS RH IDV

Une enveloppe de plus d'une centaine d'indemnités de départ volontaire est prévue en 2011 pour les ouvriers d'État du SCA.

PFR

Une campagne annuelle d'actualisation des parts fonctions des primes de fonctions et de résultats est en cours pour les attachés et les SA au-delà du 5^e échelon.

NBI

Le dossier d'initialisation des nouvelles bonifications indiciaires attribuées au personnel civil du SCA a été transmis à l'EMA début mars. Le personnel militaire bénéficie, depuis l'été 2010 du dispositif NBI (enveloppe d'armées) qui sera mis à jour à l'été 2011.

MOBILITÉ

Les travaux du PAM sont en cours, en liaison avec les DRH d'armées. Un premier état d'avancement sera réalisé avec les chefs d'organismes courant avril.

La DCSCA met régulièrement en ligne sur la BNE les fiches de postes du personnel civil, reflet des postes vacants. La consultation régulière de la BNE doit permettre aux agents d'effectuer sans difficultés une mobilité fonctionnelle ou géographique. <http://bne.sga.defense.gouv.fr/>

INFOS FORMATION

LA FORMATION INTIMEMENT LIÉE À LA TRANSFORMATION DU SCA

La profonde réforme des processus de soutien des armées requiert d'offrir les compétences nécessaires au personnel civil et militaire. Pour atteindre cet objectif, le SCA a lancé un projet ambitieux de formation sur la période 2011 à 2014.

Il répondra aux besoins individuels des agents liés à l'évolution de leur poste ou de leur carrière en alliant aide au reclassement, développement des compétences et culture du management.

2011-2014 : UN BUDGET SPÉCIFIQUE SCA DE 2 MILLIONS D'€

Les formations iront de la découverte métier à l'expertise. Les secteurs prioritaires sont les achats, la comptabilité, la logistique, le juridique, les droits individuels et le management. Dès aujourd'hui, l'adaptation et le changement d'emploi passent par une véritable ingénierie de la formation.

SUJET DU MOIS

Transfert des marchés de la DGA vers le SCA



L'IGA hors classe Bruno Delor et le CGCA Jean-Marc Coffin

Le SCA va assurer les achats de soutien général des centres d'expertise et d'essais et du service qualité de la direction générale pour l'armement.

La DGA, ce sont, en 2010, 10 milliards de commandes à l'industrie, 160 M€ d'équipements commandés en urgence pour les opérations, 635 M€ investis dans la recherche et la technologie et des exportations pour une commande de 4,2 G€.

Les quatre PFAF concernées par ce transfert de marchés (Bordeaux, Rennes, Saint-Germain et Toulon) correspondent aux bases de défense où sont situés les établissements de la DGA à soutenir. Aujourd'hui, le soutien de la DGA est pour l'essentiel externalisé. Par exemple, l'accueil, le gardiennage, l'entretien des espaces verts, l'acheminement du courrier, la restauration, sont as-

surés par des prestataires extérieurs. Les achats prennent fréquemment la forme de marchés multi services où plusieurs types de prestations sont couverts par un même contrat.

Actuellement, là où les contrats en vigueur arrivent à échéance, les services de la DGA et les PFAF intéressées, en équipe intégrée, préparent le renouvellement des marchés multi services concernés. Les premiers d'entre eux vont être notifiés dès les prochaines semaines par le SCA, qui assurera également les activités financières correspondantes : engagement et exécution budgétaire. Les crédits nécessaires sont mis en place dans le même temps et des agents expérimentés provenant de la DGA viendront renforcer le SCA. Le transfert des marchés en cours d'exécution est aussi en préparation.

La prescription et le contrôle de l'exécution des prestations ont vocation à être transférés aux groupements de soutien des bases de défense. ■

INTERVIEW

L'IGA hors classe Bruno Delor, adjoint modernisation au délégué général pour l'armement, et le CGCA Jean-Marc Coffin, directeur central du service du commissariat des armées, répondent aux questions de la rédaction.

Comment la DGA s'inscrit-elle dans la réforme des soutiens ?

B. Delor : Nous mettons nos moyens de soutien général et de soutien des infrastructures en commun avec ceux des autres organismes du ministère : nous appuyerons désormais sur les nouveaux opérateurs ministériels. Depuis longtemps, notre soutien est acheté. Transférer nos moyens signifie transférer nos compétences de prescription, d'achat de soutien et de contrôle de la réalisation des prestations. C'est aussi transférer nos marchés, qui sont souvent des marchés multi services un peu complexes.

Le SCA a-t-il prévu des mesures d'accompagnement du transfert des marchés ?

J-M. Coffin : Bien évidemment. Nous accueillerons très prochainement deux officiers de la DGA, l'un à la direction centrale, l'autre à la PFAF de Bordeaux pour accompagner cette manœuvre. En outre, nous souhaitons proposer des postes à des acheteurs de la DGA pour assurer la continuité et tirer parti de leur expertise, unanimement reconnue.

Qu'attend la DGA du service du commissariat des armées ?

B. Delor : Qu'il assure les achats nécessaires au soutien de nos centres d'expertise et d'essais et de notre service de la qualité. Nous sommes un client exigeant et confiant. Exigeant, car nous attendons des quatre PFAF concernées une qualité de service en continuité avec celle apportée jusqu'à présent par nos propres services d'achats dans le cadre de processus certifiés. Confiant, car nous partageons avec la direction du SCA

une même vision du métier d'acheteur, que je connais bien et qui est absolument passionnant.

Quel est l'enjeu pour le SCA ?

J-M. Coffin : L'enjeu est bien évidemment de satisfaire notre nouveau client à la hauteur de ses exigences. À ce stade, et avant même de faire nos preuves, je remercie la DGA de la confiance qu'elle fait au SCA, et aux PFAF en particulier, en leur transférant quelque 200 marchés de soutien commun. ■

Répartition par PFAF des 192 marchés transférés de la DGA au SCA



VIE DES ORGANISMES

« Le conseil juridique doit constamment s'adapter à la réalité du terrain »

Marie-Christine Merlin, 37 ans, est SACE au service local du contentieux de Villacoublay. Elle évoque sa profession de juriste et les enjeux de celle-ci.

Pourquoi vous êtes-vous tournée vers le droit public et le métier de juriste ?

Ce que j'aime dans le droit public, c'est qu'il s'agit d'un droit jurisprudentiel : il est élaboré à partir des décisions des juridictions administratives. Tout commence toujours par un cas concret, une situation sur laquelle le juge administratif se prononce. La jurisprudence est synonyme de constante évolution, et c'est ce qui m'a attirée vers le droit public après ma maîtrise de droit privé. Être juriste nécessite de toujours se remettre en question et de ne pas avoir peur de rechercher l'information. On a souvent l'image du juriste plongé dans ses piles de dossiers, mais c'est en fait un métier très vivant qu'il faut sans cesse adapter à la réalité du terrain.

Alors quel est votre quotidien et sur quoi travaillez-vous ?

Je travaille sur le règlement amiable des dommages, le contentieux administratif et le conseil au commandement. Le conseil juridique que j'exerce est au service des autres.

Je traite avec les assurances : soit pour réparer un dommage qui a pu être causé à un tiers, soit pour obtenir dédommagement du préjudice que l'administré a subi, les incidents les plus courants étant les accidents de la circulation.

Je suis également en relation directe avec les juristes des cellules de conseil juridique (CCJ) au sein des bases de défense, j'apporte des conseils juridiques sur des domaines divers que l'on retrouve dans toutes les formations. Par exemple comment encadrer juridiquement l'accueil de public dans une enceinte militaire ou savoir dans quel cadre un militaire peut cumuler une activité secondaire dans le civil.



Marie-Christine Merlin.

Comment avez-vous vu le métier de juriste évoluer ?

Ayant commencé en 1997, j'ai vraiment vu une évolution importante du métier de juriste, surtout au niveau des connexions entre professionnels d'une même chaîne : j'ai commencé seule avec très peu de contacts et j'ai pu voir au fur et à mesure tout un réseau se constituer. Ce réseau est aujourd'hui repris par le SCA et il est primordial de le conserver. ■

Le SLC de Metz, un soutien juridique au grand Est

Comment suis-je couvert en cas d'accident lors d'une sortie cohésion ? Qui peut monter à bord d'un véhicule militaire ? Sur le trajet domicile-travail, si je fais un détour et que j'ai un accrochage avec un autre véhicule, suis-je toujours considéré en service ? Au service local du contentieux de Metz, juristes et documentalistes spécialistes en contentieux dommages et administratifs répondent quotidiennement à ces questions.

Celles-ci concernent principalement le règlement amiable des dommages, où le SLC joue un rôle « d'assureur » de l'État, qu'il soit victime ou auteur. Le SLC instruit aussi les demandes de protection juridique formulées par le personnel civil ou militaire du MINDEF, soit en conseillant les intéressés, soit en prenant en charge les frais d'avocat. Par ailleurs, en cas de contentieux administratif, le SLC rédige des mémoires en défense qui exposent devant le tribunal administratif la position de l'État lorsqu'un personnel conteste et attaque une décision individuelle.

Le SLC est également « commissaire du gouvernement » et défend alors la position de l'État de manière orale au cours de l'audience, comme le ferait un avocat.

Il en est ainsi pour les demandes de réévaluation des pensions d'invalidité des anciens combattants.

Selon Pascale Calmé, directrice du SLC de Metz, les questions traitées sont de tous ordres, à l'image de ce commandant de formation « souhaitant savoir comment encadrer un partenariat avec des entreprises pour l'organisation d'une manifestation aérienne ou d'une journée portes ouvertes... ». Depuis le 1^{er} janvier, le SLC de Metz répond aussi aux questions des BdD sur l'interprétation des

textes. En effet, ces questions sont la priorité des SLC et un défi pour 2011, car « le conseil au commandement est une nouvelle mission et nous jouons ici la reconnaissance de notre expertise », souligne Pascale Calmé. Effectivement, lors de sa récente venue à Metz, le général Coffin, directeur central du SCA rappelait que « le règlement des dommages est le fond de commerce des SLC, le conseil en commandement doit en être la vitrine ». Tout l'enjeu est donc là, et le SLC de Metz l'a bien compris ! ■

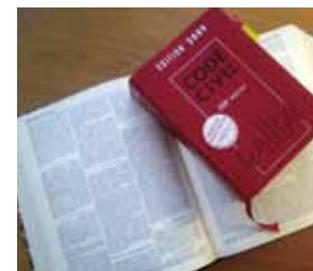
L'équipe du SLC de Metz.



Les acteurs de la chaîne juridique

Depuis le 1^{er} janvier 2011, une véritable collaboration a été mise en place entre les acteurs juridiques des BdD, du SCA, des états-majors d'armée, de l'EMA et de la direction des affaires juridiques (DAJ). L'ensemble de ces acteurs travaille sur le modèle d'une véritable chaîne juridique. Cette synergie permet de fournir un service juridique toujours plus efficace non seulement au profit du commandement, mais également des administrés victimes d'un dommage.

Ainsi, les CCJ des BdD sont destinataires de l'ensemble des questions à caractère juridique qui se posent au niveau des BdD et des formations soutenues.



Dans ce rôle de conseil juridique au commandement, elles constituent le premier maillon de la chaîne qui relie les BdD, les SLC et l'administration centrale. En cas de difficultés de traitement de ces questions, elles peuvent en effet compter sur le soutien juridique des SLC. Ces derniers se retournent en cas de besoin vers la DCSCA. Dans la même logique, les états-majors d'armée et l'EMA sont compétents pour les orienter en matière de préparation juridique à la projection. Toute question nécessitant une position de principe est soumise à la DAJ.

Par ailleurs, les CCJ sont des acteurs essentiels dans la constitution des dossiers de règlement des dommages causés ou subis par le MINDEF. Elles sont en effet les premières informées de tous les événements ayant entraîné un dommage et sont à ce titre chargées de recueillir et de transmettre à leur SLC référent les pièces nécessaires à l'instruction des dossiers de réparation qui en découlent. ■

À L'HONNEUR

● CTAC de Lille, Nancy et Rennes

Mention particulière à l'ensemble du personnel des CTAC de Lille, Nancy et Rennes, ainsi qu'aux experts solde du SMODI. L'investissement et le travail remarquables de ces équipes leur permettent, depuis plusieurs mois, de mener simultanément la continuité du paiement de la solde et les lourds travaux préparatoires au raccordement des SIRH à Louvois, calculateur unique de la solde interarmées.

● Cellule CHORUS et utilisateurs CHORUS des PFAF

À l'origine d'une communauté qui se reconnaît aujourd'hui comme celle des acteurs CHORUS en MP3 dépenses, MP5 recettes et MP9 gestion des actifs, la cellule CHORUS de la DCSCA a concouru activement à la mise en œuvre de ce système d'information, notamment au sein du programme 178. Les utilisateurs CHORUS des PFAF, tout particulièrement ceux présents les derniers jours du mois de décembre, ont quant à eux contribué par leur investissement à optimiser l'outil et sont parvenus, malgré les difficultés initiales, à consommer la totalité des crédits de paiement de l'année 2010.

● Gilet pare-balles Tigre



Conçu par le CESCOF, ce nouveau gilet d'assaut assure, grâce à un très haut niveau de protection (classe 4 plaques en carbure de bore B4C), l'arrêt des balles perforantes type « SNIPER ». 4 000 unités sont en cours d'approvisionnement sur les théâtres d'opérations afghans et libanais et 10 000 autres en programmation. Plus performant que ses prédécesseurs, mais aussi plus léger (13,8 kg contre 17) et d'un coût unitaire moindre (1 710 €), ce gilet de protection balistique est une référence.

● Acteurs RH du bassin lyonnais

La qualité de la collaboration de l'ensemble des acteurs RH du bassin lyonnais, au premier rang desquels le CMG, les directeurs d'établissements et la PFAF Centre-Est, pour accompagner le personnel des trois établissements restructurés – CPA, CAT et ESCA – du site de Rillieux-la-Pape doit être soulignée.

Bénéficiant d'un remarquable suivi personnalisé, tous les dossiers individuels sont certes loin d'avoir trouvé une solution, mais de nombreux agents ont déjà ou vont bénéficier de cet engagement fort de ce qu'il faut désormais considérer comme une véritable « équipe » qui fait, sans faille, cause commune avec pour horizon le reclassement réussi de notre personnel.



LCL Mariani, directrice du CPA de Rillieux la Pape et LCL Fornelli, directeur de l'ESCA de Rillieux la Pape.

NOS AGENTS ONT DU TALENT
Pour la beauté du son



Marie-Claude Duhamel en audition publique

Marie-Claude Duhamel, responsable RH de la PFAF Centre-Est, est musicienne, flûtiste. Elle se définit volontiers comme une flûtiste amateur, « mais ne vous méprenez pas, souligne-t-elle, il y a le mot aimer dans amateur ! » Récit d'une aventure musicale, qui est aussi une aventure humaine. Initiée à la guitare classique dès son plus jeune âge, Marie-Claude Duhamel découvre la flûte à 20 ans, au hasard d'un concert. C'est un véritable coup de cœur pour cet instrument au son magique ! Les cours s'enchaînent alors, même si le temps manque parfois, pour travailler cet art exigeant et toujours perfectible. La flûtiste est enthousiaste, elle aime son art, le partage et se produit régulièrement en ensembles ; elle

joue également en auditions publiques pour des spectateurs avertis. Marie-Claude Duhamel est membre de l'association des musiciens amateurs de Lyon qui facilite les contacts entre musiciens pour leur permettre de jouer ensemble. L'association contribue parfois à d'émouvantes manifestations. « J'ai gardé un souvenir très fort d'un récital de chant, piano et flûte donné dans un foyer de sans abri, relate-t-elle. Nous avons choisi des musiques de films connus, des airs d'opérette que ce public très réceptif a repris avec nous. » Le charme de cet instrument opère toujours, pour la beauté du son !
■
**Vos collègues ont du talent ?
Faites-le nous savoir :**
odile.scemama@air.defense.gouv.fr

Agenda

Visites de directeur central

- 6 avril : PFAF Bordeaux.
- 12 avril : PFAF Saint-Germain.
- 27 mai : PFAF Toulon.

Salon Entreprise Défense à Satory

- 17 et 18 mai 2011.

En bref

Journées métiers entre les GSBdD et les PFAF

Des journées métiers sont organisées en mars entre les acteurs de terrain de la mise en œuvre des soutiens communs. Elles sont l'occasion de préciser les modalités de coordination et de coopération entre les GSBdD et les PFAF dans les domaines de l'administration générale et du soutien commun (AGSC) et doivent permettre aux acteurs de cette chaîne de mieux se connaître et de partager leur expérience.



Rennes - 16 mars 2011.

CESCOF

Le CESCOF a notifié le 25 février 2011 un avis d'appel public à la concurrence pour lancer un dialogue compétitif sur la fonction habillement. Cet appel d'offres s'inscrit dans le cadre des travaux menés actuellement par le SCA, à qui l'EMA a confié la responsabilité de l'évolution de cette fonction au travers de trois objectifs : mettre en place, à l'horizon 2012, une nouvelle réglementation des droits à l'habillement, simplifier les tenues dans le respect des aspirations identitaires légitimes et des contraintes opérationnelles, réaliser des économies significatives.

Dernière minute... La nouvelle version du site Intradef du SCA sera accessible à tous à la mi-mai.

